

Agence : Puy de Dôme
Départements 63
63 110 BEAUMONT

Agence : Corrèze Creuse
Départements 19/23
USSEL LA COURTINE

Agence : Corrèze
Départements 19
19110 BORT

Agence : Cantal
Départements 15
15200 MAURIAC

Tel : 04 73 300 909

Tél. : 05 55 96 83 44

Tel : 04 71 68 1500

NOTE D'INFORMATION 78 : 12-2023

***AUDIT ENERGETIQUE : certifications B&A
Pour les bâtiments collectif et maison
certifications pour DTG PPT «ma prime rénov' »***

Audit réglementaire : Maison & Collectifs

Nous disposons des qualifications Audit bâtiments collectifs & maisons individuelles

« Ma prime rénov' » annuaire « France rénov' » Architecte RGE

Audit réglementaire Copropriétés :

Nous disposons des qualifications Audit pour les copropriétés

« Ma prime rénov' » annuaire « France rénov' » Architecte RGE

D.T.G. & P.P.T. Architecte R.G.E.

Nous disposons des qualifications D.T.G. & P.P.T.

« Ma prime rénov' » annuaire « France rénov' » Architecte RGE

Mon accompagnateur rénov'

Agrément ANAH du 30 octobre 2023 : N° MAR-19-0000541

RAPPEL POUR LES AUDITS VENTE :

Audit à l'immeuble (VENTE) mono-propriété: de plus de 2 logements.

Pour les immeuble de plus de 2 logements (ex : 3 appartements / 1 commerce & 2 appartements...).

Le diagnostiqueur certifié audit **ne peut pas** réaliser ces audits.

Le bureau d'étude RGE France rénov' (**NOTRE CAS : Audit copro**) ou le BET ingénieur qualifié OPQIBI 1905 peuvent aussi faire ces missions.

Qualification page suivante



Certificat de conformité

Identité :

Dénomination sociale	BASSET ET ASSOCIES
Statut Juridique	SELARL d'architecture
Numéro SIREN	453818841

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' et à l'audit réglementaire de maison individuelle depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' de bâtiment à usage principal d'habitation en copropriété de moins de 50 lots depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' et à l'audit réglementaire de maison individuelle depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' de bâtiment à usage principal d'habitation en copropriété de moins de 50 lots depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' et à l'audit réglementaire de maison individuelle depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' de bâtiment à usage principal d'habitation en copropriété de moins de 50 lots depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' et à l'audit réglementaire de maison individuelle depuis le 12/12/2023.

Eligible à l'audit énergétique MaPrimeRénov' de bâtiment à usage principal d'habitation en copropriété de moins de 50 lots depuis le 12/12/2023.

Autorisé (e) à réaliser un Plan pluriannuel de travaux (PPT) de copropriété conformément à l'article 2 du décret n° 2022-663 du 25 avril 2022.

Autorisé (e) à réaliser un Diagnostic technique global (DTG) de copropriété conformément à l'Article D731-1 du CCH.

Informations liées à l'inscription :

Affiliation Nationale	SO6340
Date d'inscription	15/12/2004
Région d'inscription	NOUVELLE-AQUITAINE

Associé(s)

Depuis le	Titre	Nom	Fonction
-----------	-------	-----	----------